

Image not found or type unknown



Modification d'un terrain mitoyen

Par **nika**, le **29/01/2009** à **16:33**

Mon terrain est séparé de celui de mon voisin par une cloture d'environ 1.20 m. Mon voisin a décidé de faire remblayer son terrain pour le mettre au niveau de celui d'un autre voisin. Ses travaux achevés, son terrain arrivera en haut de notre cloture. A t-il le droit de le faire ?